

DOSSIER DE PRESSE DE L'UNAFAM

Juin 2013



Vous faites partie de la solution.



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

Contact :

Anne PIERRE-NOËL et Axelle REYNIER – 01.53.06.30.43

SOMMAIRE

50 ANS AU SERVICE DES FAMILLES	3
L'UNAFAM DANS LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES	4
LES SPECIFICITES DU HANDICAP PSYCHIQUE	5
DES CHIFFRES...	6
ACCUEIL – ÉCOUTE – ACCOMPAGNEMENT – SENSIBILISATION	7
ÉCOUTE-FAMILLE	8
LES FORMATIONS A L'UNAFAM	9
PUBLICATION DE L'UNAFAM	10

50 ANS AU SERVICE DES FAMILLES



L'Unafam est une **association reconnue d'utilité publique**, qui accueille, écoute, soutient, forme et accompagne les familles et l'entourage de personnes souffrant de troubles psychiques sévères, depuis 1963.

Au sein de délégations réparties sur tout le territoire, des centaines de bénévoles de l'Unafam se relaient toute l'année pour aller au plus près des familles afin de les aider à sortir de l'isolement et à faire face.

L'Unafam concentre son action au profit des personnes souffrant de troubles psychiques sévères, et de leurs proches, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénies, de troubles bipolaires, de dépressions sévères et de troubles obsessionnels compulsifs.

Grâce à son expérience unique, l'Unafam s'impose comme un acteur référent dans le domaine de la prévention et l'accompagnement des familles confrontées à l'émergence et au développement de la maladie.

L'Unafam a participé à l'élaboration de textes législatifs et réglementaires de ces dernières années concernant, en particulier :

- le secteur médicosocial (loi de 2002)
- le domaine du handicap (loi de 2005)
- la protection juridique (loi de 2007)
- les soins sans consentement (loi de 2011)
- participation à l'élaboration du Plan Psychiatrie et santé mentale de 2011 -2015

L'Unafam est animée par la volonté d'intégrer les personnes malades psychiques dans la société et de leur offrir le plus d'autonomie possible en contribuant à l'amélioration de leur parcours de vie par :

1. les soins (y compris le traitement des urgences)
2. les ressources
3. leur logement
4. leur accompagnement
5. les protections juridiques dont elles peuvent avoir besoin
6. leur activité, pouvant aller jusqu'au travail en milieu ordinaire
7. l'aide aux aidants familiaux (incluant l'accueil des familles, la formation)

Pour plus d'information ou pour nous rejoindre :



www.unafam.org



facebook.com/Unafam.official

twitter.com/Unafam



<http://youtu.be/D8v7ldSksA4>



L'UNAFAM DANS LES DELEGATIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

L'Unafam dispose d'une délégation dans tous les départements et les régions, DOM-TOM compris. Pour assurer toutes ses missions et services, l'Unafam est animée par un réseau de **plus de 1 500 bénévoles répartis dans toute la France.**

Services auprès des proches de personnes souffrant de troubles psychiques (familles, amis, collègues, voisins, etc.) :

Les bénévoles travaillent au plus près des besoins d'accueil, de conseil et d'assistance des familles confrontées à la maladie psychique.

Ils reçoivent l'aide éventuelle de professionnels (psychiatres, psychologues, éducateurs, assistantes sociales). Ainsi en 2011 :

- 20 000 familles ont été orientées
- 14 000 familles ont participé à des séances d'information
- 5 000 familles ont participé à des groupes de parole

Outre les permanences qu'elles assurent, les délégations organisent des réunions d'informations, des groupes de paroles, des conférences débats et des formations (cf. fiche formations)

Les groupes de parole sont animés par un psychologue et coordonnés par un bénévole et permettent un accompagnement sur la durée (un ou deux ans, voire plus).

Services auprès des professionnels :

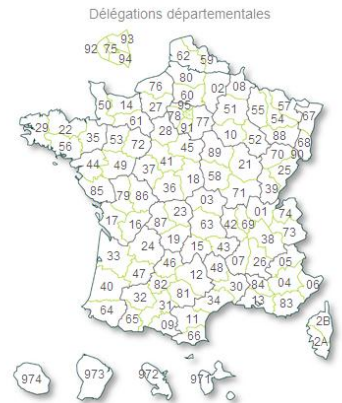
10 000 professionnels ont été sensibilisés au handicap psychique en 2011 (cf. fiche formations)

Des actions de communication et de sensibilisation sont également menées en partenariat (cf. fiche publications)

Représentations auprès des institutionnels :

- Les délégations départementales et régionales représentent les familles et les usagers
- plus de 500 représentations institutionnelles sanitaires (ARS, MDPH, Hôpitaux, etc.)
 - plus de 1 000 représentations médicosociales

L'Unafam est présente en particulier dans les Commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUQPC) qui veille au fonctionnement des établissements et au respect des droits des usagers.



Pour se procurer les coordonnées des délégations départementales :

Site web : www.unafam.org/-L-Unafam-en-France-.html
ou via Service écoute-famille : 01 42 63 03 03

LES SPECIFICITES DU HANDICAP PSYCHIQUE

La reconnaissance du handicap psychique apparaît dans la loi en 2005

*« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison **d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.** »*

Longtemps confondu avec le handicap mental, le handicap psychique s'en distingue pourtant par les caractéristiques suivantes :

- Le handicap psychique **a pour origine une maladie psychiatrique** plus ou moins grave :
 - o qui **survient le plus souvent à l'adolescence ou à l'âge adulte**
 - o qui **nécessite toujours des soins**
 - o qui laisse les **capacités intellectuelles intactes**
 - o qui se caractérise par une **variabilité**, et qui évolue dans le temps
- Le handicap psychique est la conséquence de maladies telles que les psychoses schizophréniques ou maladies bipolaires qui entraînent :
 - o des difficultés de relation à soi et aux autres
 - o un repli sur soi ou un isolement
 - o des troubles du comportement, du jugement et de l'attention
 - o des difficultés à mettre en œuvre ses capacités intellectuelles bien qu'elles ne soient pas affectées.

DES CHIFFRES...

Dans le monde :

Les troubles mentaux représentent 22% des invalidités dues aux maladies

En France :

Population française	65 millions	
<i>Maladies psychiques</i>	<i>Pourcentage de la population touchée</i>	<i>Nombre de personnes touchées</i>
Schizophrénies	0,4 à 0,7 %	260 000 à 455 000
Troubles bipolaires (y compris les dépressions sévères)	1 à 2 %	650 000 à 1,3 million
Troubles obsessionnels compulsifs (T.O.C.)	2 à 3 %	1,3 à 1,95 million
Total	3,4 à 5,7 %	2,2 à 3,7 millions

L'Unafam retient qu'au moins deux millions de personnes souffrent de troubles psychiques sévères, soit 3 % de la population française

Nombre moyen de personnes dans un ménage	2,3
Nombre de personnes directement touchées par les troubles psychiques sévères, personnes malades et proches familiaux : (2,2 x 2,3) à (3,7 x 2,3)	5,1 à 8,5 millions
Nombre de personnes directement impactées par les troubles psychiques sévères d'un proche	2,9 à 5,8 millions

L'Unafam retient qu'au moins 3 millions de Français sont directement concernés par les troubles psychiques sévères d'un proche, soit plus de 4 % de la population

**5 millions de personnes sont concernées
par les conséquences des maladies psychiques en France**

– soit 8 % de la population –

Sources :

OMS – *Manuel de psychiatrie clinique et psychopathologique de l'adulte* (puf 2012)
Insee 2007

Manuel de psychiatrie clinique et psychopathologique de l'adulte, sous la direction de Vassilis Kapsambelis, puf, 2012

ACCUEIL – ÉCOUTE – ACCOMPAGNEMENT – SENSIBILISATION

Permanences dans les délégations départementales

250 sites d'accueil répartis dans toutes la France

Groupes de parole – cafés rencontres

Centre de ressources au siège de l'Unafam

- Service téléphonique *écoute-famille* 01 42 63 03 03
- Assistante sociale
- Conseils juridiques par avocats
- Conseils médicaux par un psychiatre

Formations (cf. fiche formations)

Journées d'étude – conférences – congrès – manifestations

Semaine d'information en santé mentale (SISM) : Chaque année les délégations départementales et régionales de l'Unafam co-organisent et participent très activement sur toute la France (plus de 350 manifestations par en 2013)

Revue trimestrielle : « Un autre regard »

Publication d'ouvrages pratiques à l'intention des familles, des professionnels et du grand public (cf. fiche publications)

Site web – réseaux sociaux ([facebook.com/Unafam.official](https://www.facebook.com/Unafam.official) et twitter.com/Unafam)

Participation à la recherche : enquêtes réalisées auprès des adhérents de l'Unafam. Par exemple : le vécu des frères et sœurs, les demandes des familles vis-à-vis des médicaments, l'accompagnement des proches ...

Représentation et défense des usagers :

- Auprès des pouvoirs publics : ministères, élus nationaux et locaux, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, Conseil national consultatif des personnes handicapées
- Dans les grandes instances régionales et départementales de santé mentale : agence régionale de santé (ARS) , commissions départementales d'hospitalisation en psychiatrie (CDHP) , conseils d'administration des hôpitaux, conseils locaux de santé mentale (Clsm) , Maisons départementales des personnes handicapés (MDPH), commissions des relations avec les usagers

Promotion et soutien à la création de structures

Sensibilisation grand public : ouvrages, recueil de témoignages, actions terrains (ex: flash mob, etc), films de sensibilisation (<http://youtu.be/D8v7ldSksA4>)...

ÉCOUTE-FAMILLE

**Un centre d'appel téléphonique national
du lundi au vendredi de 9h à 13h et 14h à 18h**

01 42 63 03 03

Des **psychologues cliniciennes** répondent aux familles et amis confrontés à la souffrance psychique et aux troubles psychiatriques d'un proche.

Objectifs :

- **Donner des orientations concrètes et personnalisées**
- **Expliquer les comportements pathologiques**
- **Apporter un soutien psychologique**
- **Permettre à la famille de retrouver ses capacités à faire face**
- **Orienter vers des consultations médicales et juridiques**

A titre d'exemples, ces entretiens permettent de mieux anticiper les conditions d'une hospitalisation (libre ou sans consentement) ou de préparer un rendez-vous avec l'équipe soignante. Les relations des familles avec le monde complexe des soins psychiatriques s'en trouvent améliorées.

Cet espace de libre parole qui **respecte l'anonymat**, ouvre un lieu de réflexion sur la place de chacun à l'intérieur du système familial.

Afin de prolonger l'échange téléphonique et de maintenir un soutien de proximité dans la continuité, il est proposé aux familles de se rapprocher de la délégation départementale la plus proche de chez elles (cf liste des délégations départementales).

De même, les professionnels consultants du siège, assistante sociale, avocats, psychiatre conseil, peuvent être appelés en appui (cf. fiche centre de ressources du siège)

Le service écoute-famille est également un observatoire des répercussions des troubles psychiques sur l'entourage. Il a fait émerger des demandes spécifiques de la part des frères et sœurs, des conjoints, des grands parents et des jeunes enfants de personnes malades. Demandes auxquelles l'Unafam a répondu par la création de groupes de paroles, des études, des publications.

L'un de vos proches
souffre de troubles
psychiques



L'Unafam peut vous aider



À votre écoute

- Les psychologues du service écoute-famille de l'Unafam

01 42 63 03 03
(numéro non surtaxé)

- Des familles concernées dans les accueils départementaux : n° de téléphone sur le site

www.unafam.org



Union nationale de familles et amis de malades psychiques

LES FORMATIONS A L'UNAFAM

Depuis sa création, l'Unafam offre des formations destinées à soutenir les familles et à les aider à pérenniser l'aide auprès de leur proche souffrant de troubles psychiques.

La formation des aidants familiaux repose sur le développement des compétences des proches de malades. Rappelons, à cette occasion, que 70 % des patients vivent sous le même toit ou bénéficient du soutien de leur famille.

- La **formation initiale** vise à approfondir la connaissance des dispositifs sanitaires et médicaux sociaux en psychiatrie, au plan national et local
- La **formation à l'accueil** est prévue pour les bénévoles qui assurent des permanences dans les différentes délégations
- La **formation « Prospect Famille »**, conventionnée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Il s'agit d'un programme développé dans toute l'Europe, destiné à apprendre aux aidants à prendre de la distance et tenir dans la durée auprès de leurs proches.
- La **formation à la représentation des usagers** dans les institutions et les administrations territoriales

Les 3 premières formations bénéficient d'une convention accordée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Les formations auprès des professionnels

La loi de 2005 a reconnu le handicap psychique. Dès lors, l'Unafam a été sollicitée par des institutions et des entreprises pour transmettre ses connaissances concernant les diverses problématiques liées au handicap psychique... L'accessibilité, l'emploi, l'accueil des personnes handicapées, l'accompagnement à domicile, le maintien dans le logement... sont autant de domaines où la spécificité du handicap psychique nécessite une formation.

L'Unafam a donc créé un dispositif de formation à destination des professionnels. Beaucoup de professionnels sont concernés par ce type de formations ont fait appel à l'Unafam : assistantes sociales, policiers, pompiers, personnels des transports (SNCF, RATP, aéroports), France Télévision, Mutualité, sociétés de services à domicile, magistrats, équipes de soins, École des hautes études en santé publique... Et la demande ne cesse de croître, en particulier de la part des entreprises qui veulent répondre aux incitations à respecter le quota de travailleurs handicapés parmi leur personnel.

PUBLICATION DE L'UNAFAM

A commander sur le site www.unafam.org

COMMENT SOIGNER VOTRE ADOLESCENT ?

Apporte des précisions sur les méthodes thérapeutiques, leurs indications, leurs objectifs ainsi que les différents soignants impliqués.

ÊTRE PARENTS D'ADOLESCENTS AUJOURD'HUI

Contribue à aider les parents à trouver la bonne distance avec leurs adolescents.

VOTRE ADOLESCENT VOUS INQUIÈTE ?

Explique avec des mots simples la complexité des processus psychiques de l'adolescence et l'apparition d'états pathologiques.

L'INDISPENSABLE

Guide à l'intention des membres de l'entourage d'une personne atteinte de maladie mentale

FRÈRES ET SŒURS FACE AUX TROUBLES PSYCHIQUES

Pour comprendre la maladie, ne pas s'isoler et savoir comment aider son frère ou sa sœur souffrant de troubles psychiques

PETITE OURSONNE ET SON PAPA

S'adresse aux enfants dont un parent ou un proche souffre de troubles psychiques.

TROUBLES PSYCHIQUES / LA PAROLE AUX FAMILLES

Premier recueil de témoignages de familles concernées par la maladie psychique, pour expliquer cette maladie, comprendre la nécessité de ne pas rester isolé et démuné, et prendre conscience de la nécessité de soutenir la cause afin d'améliorer la situation



GRANDE CAUSE 2014 ?

L'Unafam s'est constituée avec 18 autres associations pour demander à Monsieur le Premier Ministre de considérer la santé mentale et les troubles psychiques comme la Grande Cause Nationale 2014

Quand le regard du grand public envers les maladies psychiques aura changé, quand nous oserons en parler, le quotidien des malades et de leurs familles s'en trouvera nettement amélioré



Pour faire de
la Santé Mentale
et des Troubles Psychiques
la Grande Cause Nationale en 2014

Dites oui

Signez sur
www.santementale2014.org

Composition du collectif :

Advocacy France	Fasm – Croix-Marine
AGAPSY	FFP-CNPP
AIRe	FNAPSY
AFTOC	France-Dépression
ANPCME	Galaxie
Argos 2001	OEUVRE FALRET
CCOMS	Psycom
CNQSP	Schizo ? Oui !
CNUP	UNAFAM

Mouvement de soutien :

A.G.E.H.V.S. – Association de Gestion des Etablissements pour Handicapés du Val de Seine

Apsytube - Association pour la prévention de la souffrance psychologique et promotion de la santé mentale des étudiants

ARPS – Association pour la Rééducation Professionnelle et Sociale

Artegem

A.F.A.T - Association Française d'Art-Thérapie

Qualidom SUD

CNIGEM – Collectif National Inter Groupe d'Entraide Mutuelle

Cohérence Réseau – Cohérence Réseau pour l'emploi et la vie sociale

Espoir Hérault – Structures d'accueil pour personnes handicapées psychiques

FEGAPEI – Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et fragiles

Fondation FondaMental - Réseau de coopération scientifique en santé mentale

La FNARS – Fédération d'associations de solidarité

REHPSY – Réseau du Handicap Psychique